

Le BEREC présente son programme de travail pour 2021

Le programme de travail 2021 de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (ORECE/BEREC) vient d'être dévoilé, indique un communiqué du 22 décembre. Ce programme de travail, aligné la stratégie de l'ORECE 2021-2025, se concentre sur les trois priorités suivantes : promouvoir une connectivité totale, soutenir des marchés numériques durables et ouverts et renforcer l'autonomie des utilisateurs finaux. Parmi les principaux objectifs de l'ORECE en 2021 figurent la promotion du déploiement de la fibre et de la 5G. Le nouveau programme de travail prévoit également le suivi et l'évaluation des lignes directrices pour la mise en œuvre du cadre du code des communications électroniques européen. Enfin, il est prévu une mise à jour de la méthode d'évaluation des règles sur la neutralité du réseau qui fera l'objet d'une consultation publique.

Le programme de travail est disponible ici.